

mach2 / il y a sept années

[REGLEMENT BR 50](#)

A l'occasion de la dernière séance des sélections nationales BR 50 au Radar, j'eus l'opportunité d'aborder Oliver Hanon, administrateur "Sportif Pratiquant" à l'URSTB-f.

L'objet de la conversation étant le règlement "National" appliqué dans notre cas.

Olivier me signala que notre règlement était une extrapolation d'un des différents règlements internationaux, compte tenu des divergences Nord/Sud dans notre compliqué pays.

Je lui demandai s'il disposait d'un règlement "mondial" et dans l'affirmative de bien vouloir m'en transmettre une copie, ce qu'il fit.

A ma grande satisfaction, je constatai que notre règlement national rejoignait en grande partie celui de la WBRSF (World Benchrest Shooting Federation), à l'exception du temps imparti pour le match.

Les belges = 20 minutes tout compris, les world = 30 minutes tout compris.

J'ai donc attiré l'attention d'Olivier sur cette divergence, et Ô surprise, ce jour, sur le site de la Fédé, le temps imparti est repassé à 30 minutes.

Bonne nouvelle donc, et la démonstration que parfois, il suffit de se parler (Nord/Sud), puisqu'ils ont également dû approuver cette modification à l'échelle Nationale.

Allez, "giacopjp", "jpdjx" et les autres champions, Béa et moi-même vous attendons de pied ferme dès la saison prochaine.

Très cordialement.

jpdjx / il y a sept années

[Re: REGLEMENT BR 50](#)

La saison prochaine, à l'occasion des provinciaux, ça va encore être chaud face aux tireurs qui n'auront pas pris connaissance des nouvelles règles...

Qui, espérons, sortiront assez vite.

Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 6 janvier 1978 (Loi sur l'accès à l'information).
Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 6 janvier 1978 (Loi sur l'accès à l'information).
Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 6 janvier 1978 (Loi sur l'accès à l'information).

giacopjp / il y a sept années

[Re: REGLEMENT BR 50](#)

Bonsoir à tous ,

Oui Léo nous en avons parlé lors de notre concours avec Christophe (que tu dois connaitre) et les autres du circuit Français , l'un d'entre eux a dit que déjà d'application en France !!!!!

Les 20 minutes mon tjs fait peur , trop peu de temps et pourtant je tir +/- toujours en 15 minutes .

Bon alors je vais devoir reprendre l' entrainement si toi aussi tu vas tirer en discipline 4 et 23

Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 6 janvier 1978 (Loi sur l'accès à l'information).
Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 6 janvier 1978 (Loi sur l'accès à l'information).
Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 6 janvier 1978 (Loi sur l'accès à l'information).

jpdjx / il y a sept années

[Re: REGLEMENT BR 50](#)

Euh...

Habituez-vous à ne plus citer les N° de discipline car, à partir de l'an prochain, la fédé n'emploiera plus que les dénominations internationales en anglais.

(50m rifle prone M/JM = 50m carabine couché Hommes/Junior hommes) etc...

Pour le BR, pas de problème mais pour les autres, c'en sera un pour les non initiés...

Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 17 janvier 1978
Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 17 janvier 1978

p.fichaux / il y a sept années

[Re: REGLEMENT BR 50](#)

Donc l'année prochaine la D 22 devient le tartar.

—
-

giacojp / il y a sept années

[Re: REGLEMENT BR 50](#)

Bonsoir ,

Petite question au sujet du support BR50 avant ,

Le sac sous le fût de la carabine doit il être en une pièce ou en plusieurs pièces

Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 17 janvier 1978
Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 17 janvier 1978

mach2 / il y a sept années

[Re: REGLEMENT BR 50](#)

Saaalut JP,

Personnellement et sauf erreur de ma part = sac en une pièce, compressible de 6mm au moins.

En d'autres mots, l'arbitre peut pousser avec son doigt pour vérifier cet état.

D'autre part, et à ma connaissance, aucun fabricant ne fournirait un sac en plusieurs pièces, et personnellement toujours, je crains que cela n'affecte la stabilité de l'outil de tir.

Aurais-tu une idée "Machiavélique" ?

giacojp / il y a sept années

[Re: REGLEMENT BR 50](#)

Bonjour ,

Au club nous avons tous des support avant avec trois petits sac (support Cicognani), et j'ai eu bruit que maintenant il faudrait le sac en une pièce et plus trois !!!!!!!

Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 17 janvier 1978
Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 17 janvier 1978

-

lagaffe / il y a sept années

[Re: REGLEMENT BR 50](#)

a force de changer les règles & équipements , ils vont finir par décourager les amateurs !

Vous ne pouvez pas répondre à ce sujet car vous n'êtes pas autorisé à poster dans ce forum.

giacojp / il y a sept années

[Re: REGLEMENT BR 50](#)

Bonjour ,

Je cherche sur le net si je trouve un règlement qui le dit "sac en une pièce " , mais je trouve pas !!!!!

Vous ne pouvez pas répondre à ce sujet car vous n'êtes pas autorisé à poster dans ce forum.

varmint700 / il y a sept années

[Re: REGLEMENT BR 50](#)

giacojp écrivait:

> Bonjour ,
> Au club nous avons tous des support avant avec
> trois petits sac (support Cicognani), et j'ai eu
> bruit que maintenant il faudrait le sac en une
> pièce et plus trois !!!!!!!

C' est de ça que tu parle...???

-

[71nRba4BvTL._SY355_.jpg](#)

```
mod_embed_images_loadimage( 'f07068f0a490219099538a625304c29d',  
'http://www.tireur.org/forum/addon.php?31,module=embed_images,file_id=2817',  
'http://www.tireur.org/forum/file.php?31,file=2817',  
'http://www.tireur.org/forum/addon.php?31,module=embed_images,check_scaling=1,file_id=2817', "", 207198, 500,  
500, 'Chargement de l'image ...', false );
```

p.fichaux / il y a sept années

[Re: REGLEMENT BR 50](#)

plutot ste truc.

—
—

giacojp / il y a sept années

[Re: REGLEMENT BR 50](#)

Bonsoir

Moi j'ai comme la photo ci dessous et maintenant il faudrait un sac comme sur la photo de JC en une pièce . (tjs qu'un bruit)

—
—

mach2 / il y a sept années

[Re: REGLEMENT BR 50](#)

Bonsoir JP,

J'ai peut-être confondu ou mal compris ta question.

Je pensais que tu parlais du sac horizontal, qui lui doit être d'une pièce.

J'ignorais que tu parlais des sacs latéraux qui jusqu'à présent sont effectivement autorisés et personnellement je ne crois pas que la Fédé aurait intérêt à l'interdire puisque dorénavant, elle se conforme au WBRSF.

Ce qui est par contre interdit (même en mondial et pour le BR 50 Rimfire) c'est de bloquer latéralement la partie avant du fût, mais cela je suppose que tu le savais déjà.

Google : World benchrest shooting federation, ensuite "downloads", ensuite "Rule book".

Saaaalut, c'est l'heure de la soupe et Béa est exigeante à ce niveau (comme toujours)

jpdjx / il y a sept années

[Re: REGLEMENT BR 50](#)

Presque tout a été dit sur le sujet sac..

À rappeler que ceux-ci doivent être remplis de sable et rien d'autre.

—
—

giacojp / il y a sept années

[Re: REGLEMENT BR 50](#)

Bonjour ,

Oui ou !!!!!!! pour moi savoir si il y a du changement avenir au sujet du sac trépied !!

lagaffe / il y a sept années

[Re: REGLEMENT BR 50](#)

jpdjx écrivait:

> **Presque tout a été dit sur le sujet sac..**
> **À rappeler que ceux-ci doivent être remplis de**
> **sable et rien d'autre.**

et pas n'importe quel sable !!!!

giacojp / il y a sept années

[Re: REGLEMENT BR 50](#)

Bonjour ,

Un mélange de sable et !!!!! .

p.fichaux / il y a sept années

[Re: REGLEMENT BR 50](#)

Prendre un seau à la plage le passé au four et un fois sec remplir la sac.

lagaffe / il y a sept années

[Re: REGLEMENT BR 50](#)

prendre un seau et le remplir de sable a la plage : je pense que c'est ok , mais y en aura de trop !
pour faire sécher : en mettre et étaler dans une poêle a frire , et sur le bbq a gaz ,
après , il va "couler" comme de l' eau

le surplus ,on peut l' utiliser pour rejointoyer les clinkers de la terrasse

faut de l'imagination les gars

mach2 / il y a sept années

[Re: REGLEMENT BR 50](#)

Moi, personnellement j'utilise du sable...SNCB...

Sable ultra, ultra, ultra fin utilisé dans les locomotives pour dispersion devant les roues et éviter le patinage de celles-ci. (feuilles mortes, givre, neige etc...)

Celui-là, il coule réellement comme de l'eau et identique à celui utilisé dans les sabliers.

Donc si vous avez un copain SNCBiste, n'hésitez pas à lui demander.

Et pour contre dire un tant soit peu l'ami "lagaffe", l'on en a jamais de trop car de temps en temps, il faut réajuster la quantité dans le(s) sac(s).

jpdx / il y a sept années

[Re: REGLEMENT BR 50](#)

mach2 écrivait:

> Moi, personnellement j'utilise du sable...SNCB...

> Sable ultra, ultra, ultra fin ...

> Celui-là, il coule réellement comme de l'eau et identique à celui utilisé dans les sabliers.

l'on en a jamais de trop car de temps en temps, il faut réajuster la quantité dans le(s) sac(s)....

Ah !!!

Ce n'était donc pas du talc ???

p.fichaux / il y a sept années

[Re: REGLEMENT BR 50](#)

Du TALC !. qui a un petit luc délicat ?.

idéfixe / il y a sept années

[Re: REGLEMENT BR 50](#)

une apm au CTN concours br, journée inoubliable VERBOTEN STAND réservé au concours, ok pour nous on arrive au 4 on s'installe et commence à tirer, un type arrive furieux et commence à nous engueuler parce qu'on tir au pistolet et revolver dans le stand à côté ???? on se regarde et on ne prête pas attention on est membre de ce club donc tout étonné on se demande quoi (il y a un institut psychiatrique de l'autre côté de la colline ...)

le paye s'esclaffe qu'i sursaute chaque fois qu'on tir ?????? le copain lui indique qu'il existe un appareil qui s'appelle "casque antibruit" pour finir on prête plus attention à ce fou furieux et on se dit laissons faire demain sera plus là et on continue de Plus Belle hihihi fallait pas nous la faire comme ça, mais quel bonheur après, un autre tireur est venu nous chercher pour nous montrer le champ de tir du stand 5 Oh purée on aurait jamais dû voir çal le gugus avait arrangé un champs de foire digne de la foire du midi avec carrousel, moulin de plage, des bandes de sac poubelles tout les 2 m sur son pas de tir, OH purée la crise

de rire dans tout le club tout le monde a passé sa t^te par la porte et gros fou rire à la cafétéria je me demande si l'on n'a pas fait de photo tellement c'était à se torde de rire moralité il n'a pas terminé premier

Edité 1 foi(s). La dernière correction date de il y a sept années et a été effectuée par idéfixe.

lagaffe / il y a sept années

[Re: REGLEMENT BR 50](#)

oui, je vois , les girouettes , les bandes pour observer le vent , les balanciers , etc..
c 'est assez folklorique

idéfixe / il y a sept années

[Re: REGLEMENT BR 50](#)

***c'était à se torde de rire en plus encore un dictateur de tir qu'il y que son petit monde qui compte, grave tendance le gugus, mais il faut des pareils ça passe le temps.
il me semble que Jean Claude était au tir à ce moment, il a du se dire qu'il y a beaucoup de curieux chez nous, mais c'était trop bon, un échappé du cirque ZASTAVA sans animaux, c'est le genre de paye qu'on a envie de lui porter un CCmel sur place***

giacojp / il y a sept années

[Re: REGLEMENT BR 50](#)

Bonjour ,

Hihihiiiiiiiiii , oui j'ai déjà vu aussi perso je sais pas à quoi cela serre t il !!

p.fichaux / il y a sept années

[Re: REGLEMENT BR 50](#)

Un truc comme sa .

Edité 1 foi(s). La dernière correction date de il y a sept années et a été effectuée par p.fichaux.

giacojp / il y a sept années

[Re: REGLEMENT BR 50](#)

Bonsoir ,

Oui Pat pour la direction du vent la force du vent , et si le vent vient du dessus ou du dessous etc etc , moi si je regarde toutes les girouettes il y a beaucoup de chance que je suis dans le 7 ou 8 .

lagaffe / il y a sept années

[Re: REGLEMENT BR 50](#)

ben ca donne un petit côté folklorique y en a qui savent bien interpréter le vent avec ca , moi , je ne sais pas !

idéfixe / il y a sept années

[Re: REGLEMENT BR 50](#)

là, c'est la foire du trône à BXL, t'attrape la floche et tu gagnes un tour , quand je vois ça suis content de ne tirer que pour le plaisir et dans d'autres calibre

Edité 1 foi(s). La dernière correction date de il y a sept années et a été effectuée par idéfixe.

mach2 / il y a sept années

[Re: REGLEMENT BR 50](#)

Pour la petite info de tous !.

JPDJX se moque de moi parce que lors d'un récent championnat j'avais, au lieu de saupoudrer finement mes sacs avec du talc, j'avais par erreur enlevé le bouchon du flacon avec comme résultat dispersion de tout ce flacon (parfumé) sur la table de tir, mes sacs, mon support, la carabine etc...

J'avais en effet l'air un peu con..., et lui, ça l'a fait marrer.

Me suis donc vengé dans un "post" sur le forum où je décrivais l'erreur d'un autre distrait, "JPDJX" pour ne pas le citer, qui se rendait à ce même championnat pour tirer deux cibles BR50, muni de 51 cartouches, là où il en fallait déjà 50 pour tirer les deux matches.

Lui restait donc ...1 cartouche pour régler ses tirs.

Effectivement, cela n'a pas manqué. Résultat pire qu'un débutant !

Il ne me reste donc qu'à attendre patiemment qu'il en refasse un autre, car moi, comme je suis parfait, je n'en commettrai plus, NA !

Edité 2 foi(s). La dernière correction date de il y a sept années et a été effectuée par mach2.

mach2 / il y a sept années

[Re: REGLEMENT BR 50](#)

Les "floches" comme le dit "idéfixe" servent à donner une IDEE du vent (direction et vitesse) en BR 50.

Effectivement, il y a des tireurs qui exagèrent dans la diversité, leur créativité de ces aides au tir.

Bon nombre de ces "machins" ne sont en effet que des gadgets superflus d'autant plus que le vent est rarement de même vitesse et direction sur toute la longueur de la trajectoire balle.

La bonne formule étant le placement d'un simple bout de tissu de 15 en 15 mètres (donc 3 au total) le long de la trajectoire.

Je m'en sers par principe, mais suis pratiquement convaincu que cela n'aide pas des masses.

Cela donne tout au plus une idée pour la contre visée sur la cible.

En effet, lorsque l'on a l'œil figé dans la lunette, l'on ne perçoit plus ces "floches" et comme l'on ne tire pas dans des vents de tempête, je suis intimement convaincu que l'on ne peut y remédier efficacement.

giacojp / il y a sept années

[Re: REGLEMENT BR 50](#)

Bonsoir ,

Oui , moi je fais comme toi Léo je regarde un seul bout de tissu ou rubalise qui est a +/-10 ou 15 m de moi en direction de la cible .

Idem en couché soit je patiente ou je contre vise , mais la nous avons 50 ou 60 minutes de tir

jpdjx / il y a sept années

[Re: REGLEMENT BR 50](#)

Loïn de moi l'idée de me moquer d'un tireur dans la mouise !!!

Je pensais simplement que tu mettais du talc AUSSI dans les sacs.

